



MAIRIE LE PIN
Place de la Vignasse
30330 LE PIN

TEL : 04 66 82 01 79
FAX : 04 66 82 45 66
E-mail : mairie-le-pin2@wanadoo.fr

Objet :
Extinction de l'Eclairage public

M. Le Maire

Aux

Habitants de la commune

Le PIN,
Le 22 novembre 2014

INFORMATION MUNICIPALE

Depuis le 22 septembre nous avons mené à titre expérimental une coupure de l'éclairage public une partie de la nuit dans le Secteur Centre Village.

Après examen du retour d'expérience et conformément à la décision prise lors de la réunion du Conseil Municipal d'Octobre cette expérience sera étendue au quartier Pied sans Peile à compter du 23 novembre ; la coupure aura lieu, comme maintenant dans le Secteur Centre Village, de minuit à 5h30 tous les jours sauf pendant les fêtes de fin d'année où l'éclairage sera rétabli toute la nuit. L'éclairage du secteur Centre Village sera également rétabli lors des manifestations importantes dans le village ou à la salle des fêtes.

Cette opération permet de diminuer de façon conséquente les dépenses d'électricité de la commune dans un contexte de réduction des dotations de l'état ; elle est également très favorable à l'environnement par les économies d'énergie qu'elle entraîne et par la réduction de la pollution lumineuse du territoire.

Recevez mes amicales salutations.

Le Maire
Patrick PALISSE

